Proposition présentée par les députés : M^{mes} et MM. André Python, Eric Stauffer, Mauro Poggia, Thierry Cerutti, Jean-François Girardet, Pascal Spuhler, Sandro Pistis, Henry Rappaz, Dominique Rolle, Jean-Marie Voumard et Florian Gander

Date de dépôt : 24 juin 2010

Proposition de motion

Pour une équité de stationnement envers les résidents genevois

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les places de parkings deviennent de plus en plus rares.
- que les prix des parkings gérés par l'Etat à travers la Fondation des parkings ont augmenté de façon drastique;
- que les macarons de zones bleues sont vendus en nombre largement supérieur par rapport aux places disponibles;
- que l'on subventionne largement les Parkings+Relais (P+R) ;
- que l'on offre une place de parc et un abonnement TPG pour la modique somme de CHF 110.-/130.- aux frontaliers, alors qu'à Genève certaines places ont triplé de prix pour atteindre plus de CHF 300.-;
- qu'actuellement c'est l'argent des macarons qui couvre en partie les déficits des P+R,

M 1964 2/4

invite le Conseil d'Etat

à maintenir, dans la mesure du possible, les places actuelles ;

 à offrir à tous les résidents genevois la possibilité d'obtenir des conditions de même niveau financier que celles qui sont proposées aux frontaliers : une place de parc et un abonnement de bus à prix équivalent à l'offre P+R. 3/4 M 1964

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

Alors qu'il devient de plus en plus difficile et aléatoire de trouver une place de parc, et qu'une chasse à la voiture est ouverte en Ville de Genève, les malheureux résidents genevois paient des macarons de stationnement pour des places quasi inexistantes. Ils subventionnent ainsi largement les P+R en offrant des conditions idéales aux frontaliers.

En effet, pour la modique somme mensuelle de CHF 110.-/130.- un abonnement TPG et une place (souvent couverte) sont disponibles.

Pour pouvoir obtenir un prix aussi bas, les parkings de l'Etat ont augmenté leurs rentrées.

Il est vendu environ 21 000 vignettes pour 25 000 places.

Les résidents genevois demandent une égalité de traitement avec les frontaliers, soit d'avoir également la possibilité d'obtenir un abonnement TPG et une place de parc à prix abordable.

Actuellement, il est tenu compte de la distance entre le parking P+R, les lieux de domicile et de travail. Cela favorise les automobilistes venant de France voisine qui font de bien plus grands trajets que les résidents genevois, en leur offrant une « prime » qui est peu écologique. Plus on habite loin de son lieu de travail, plus on peut bénéficier de conditions avantageuses.

La formule P+R, pour CHF 110.-/130.- par mois, offre des conditions imbattables, puisqu'on joint un abonnement TPG à cette location au rabais. Au même moment, de nombreux résidents genevois paient 200, 300, 400 francs, voire davantage, pour une place de parking, tout en devant payer de leur poche l'abonnement de bus.

Cet état de fait est inacceptable. C'est pourquoi nous proposons de rétablir des prix abordables dans les parkings de l'Etat, en accordant la priorité aux résidents genevois. Par ce moyen, le libre choix sera garanti pour les habitants du canton qui pourront décider s'ils veulent faire un trajet en voiture, continuer en transport public, etc.

Nous proposons dans cette motion de donner les mêmes conditions aux résidents genevois que celles qui sont proposées aux automobilistes frontaliers, au niveau financier. Il n'est pas juste qu'une personne ayant choisi d'habiter plus loin soit favorisée par rapport à un résident du canton.

M 1964 4/4

Le MCG veut mettre fin à cette inégalité de traitement favorable, une fois de plus, aux frontaliers.

Cette proposition aura également l'avantage de favoriser l'utilisation des transports publics par les automobilistes. De nombreux résidents genevois seront contents de laisser leur voiture au parking et d'utiliser les transports publics pour certains déplacements, alors que la voiture reste le meilleur moyen de se déplacer pour d'autres trajets.

Une extension de cette offre à chacun a le mérite d'être plus équitable, mais également de mieux équilibrer la politique des transports.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à la présente proposition de motion.